

« PACK JEUNES »
AIDE A LA PRISE D'UNE LICENCE SPORTIVE DANS UN CLUB HAUT-SAONNOIS

■ **Objet**

Cette mesure vise à favoriser la pratique sportive en facilitant l'adhésion des élèves de 6^{ème} à un club du département.

■ **Bénéficiaires**

Tout élève inscrit en 6^{ème} dans un collège public ou privé et dont les parents sont domiciliés dans le département.

■ **Conditions d'attribution**

L'aide est limitée à une seule adhésion à un club haut-saônois par élève et par année scolaire.

■ **Montant de l'aide départementale**

Aide maximale de 50 €. Elle s'élève à 50 % du coût de l'adhésion.

■ **Procédure**

Le dossier est à remplir en ligne sur le site internet du Département : www.haute-saone.fr. Les pièces à fournir en format numérique avec le dossier au nom des parents sont : le certificat de scolarité, une attestation d'adhésion au club mentionnant le montant de la cotisation, un RIB des parents, un justificatif de domicile et une carte d'identité du jeune.